

Les Nouvelles

n°78 mai 2026

Ce mois d'avril a été riche en rendez-vous proposés au groupe avec :

- le 7, un Café philo sur la loi et la justice, avec Marie,
- le 8, une découverte originale des rouages de de la Justice à l'ancienne prison Jacques Cartier,
- le 21, une initiation à la cohérence cardiaque avec Dominique,
- le 27, de nouvelles Conviviales chez Jacqueline (compte-rendu en pièce jointe),
- le 30, à Lamballe (notre photo).



Clôture botanique et artistique de ce mois.

Mai s'annonce plus calme et ne programme aucun rendez-vous pour le groupe. Place aux ateliers. A noter que les deux ateliers lecture se retrouvent ensemble autour du même livre.
L'équipe d'animation : Benoit, Marie, Martine et Hubert

Prochaines réunions des ateliers

Atelier Lecture 1 : 7 mai : « Juste après Dieu, il y a papa » d'Eric-Emmanuel Schmitt

Atelier Lecture 2 : 7 mai : « Juste après Dieu, il y a papa » d'Eric-Emmanuel Schmitt

Atelier Sens 1 : 7 mai : « *Se désencombrer* »

Atelier Sens 2 : 27 avril: « *l'entre deux* »

Atelier Citoyenneté : 22 mai : « *Fonctionnement de l'UNA et l'ASSIA* »

Atelier Spiritualité : 28 mai à St Malo autour de nos peurs : De quoi, de qui avons-nous peur ? Pourquoi avons-nous peur ? Et qu'est-ce qui peut nous aider à dépasser cette peur ?

Atelier Cinéma : 12 mai : Sorda de Eva Libertad Garcia

Café philo sur la loi et la justice

Pour ce Café philo du 7 avril, Marie a accompagné notre réflexion sur la question : « A quelles conditions une loi est-elle juste ? ».

Patrice en a fait le compte-rendu que vous trouverez **en pièce jointe** ? En voici la conclusion :

« Une loi ne peut jamais être absolument juste, mais elle peut tendre vers la justice si certaines conditions sont réunies. Elle doit viser le bien commun, être élaborée de manière démocratique, s'appliquer de façon égale à tous, être accessible et compréhensible, et pouvoir évoluer avec la société. La justice des lois repose donc à la fois sur leur contenu et

sur leur mode de construction. Elle dépend aussi de la vigilance et de l'engagement des citoyens, qui ont un rôle essentiel à jouer pour contester, améliorer et faire évoluer les lois vers davantage de justice. »

Découverte des rouages de la justice à Jacques Cartier

Benoit nous fait revivre cette expérience du 8 avril, organisée par Champs de justice dans cette ancienne prison de Rennes.

« Nous étions 9 de Poursuivre, arrivés à 8h10 tapantes. Le reste du public était constitué de lycéennes de St Martin. La matinée était organisée en trois parties :

- L'audition d'un prévenu dans un commissariat de police pour trafic de drogue dans un lycée. J'ai trouvé que la procédure (écrite) était très formelle et précise devant un interlocuteur utilisant son droit au silence.

- Une audience en comparaison immédiate, les juges, procureure et avocates étant des étudiants en droit. Là aussi le président est très patient, bienveillant et questionne dans le détail. La prestation de la procureure et des avocates étaient brillantes.

- Une immersion dans ce qu'était la prison Jacques Cartier. L'audience avait eu lieu dans le secteur des "cellules d'isolement" sinistres, nommées habituellement "mitard. Il y avait un surveillant formateur de la prison de Vezin, un directeur de prison retraité et un ancien surveillant. Ils nous ont décrit "comment ça se passait". Nous avons perçu beaucoup d'humanité dans la façon de nous en parler. En même temps nous avons du mal à penser que ces locaux vétustes et tristes étaient encore utilisés il y a quinze ans.

Nous avons été enchantés de notre matinée. »

Bilan d'une initiation à la cohérence cardiaque

Dominique nous avait invités à une initiation à la cohérence cardiaque le 21 avril. Brigitte, qui y participait, a trouvé très intéressant de l'avoir découverte, elle qui pratique déjà le yoga.

« C'est encore différent. Ça nous invite à être consciente de notre respiration et ça concerne tout le monde. Ça demande 10 minutes matin et soir. »

Brigitte a une bonne idée à soumettre au groupe : « Pourquoi ne pas imaginer une initiation par Dominique, lors d'une de nos réunions plénières ? » A bon entendeur.

Lamballe, sa lande de la Poterie et son musée Mathurin Méheut

Programme varié et belle météo pour cette journée à Lamballe. Le matin nous avons déambulé dans la lande de la Poterie qui est un espace naturel protégé pour sa flore de lande et sa faune, en particulier pour ses batraciens. Nous étions accompagnés dans notre découverte de la flore par la botaniste Anne Guillermou et avons eu un petit échange avec Rozenn Guillard, responsable du service bocage et biodiversité à Lamballe Terre et Mer. Les quatre ajoncs dont celui de Le Gall, la molinie bleue, la violette lactée, la callune, la bruyère cendrée, comme exemples, n'ont plus de secrets pour nous. [Lien vers le document « Au pays des 1000 marres](#), pour en découvrir plus sur cette lande exploitée hier par les potiers. L'après-midi était consacré au nouveau musée Mathurin Méheut, à la découverte des collections exposées, avec une invitation de Patrice à nous pencher sur la qualité exceptionnelle du trait des esquisses de Méheut, qui en ont fait un illustrateur reconnu.

Prochaine réunion de l'équipe d'animation : mardi 12 mai

Pour écrire à l'équipe d'animation : rennes@mouvement-poursuivre.fr

Pour accéder au site Poursuivre : mouvement-poursuivre.fr